



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

1. Objet du marché

La Banque de la République du Burundi, à travers son site web www.brb.bi et le quotidien « Le Renouveau », lance un Avis d'Appel d'Offres international pour l'acquisition du matériel de traitement d'or.

Les quantités et spécifications techniques sont données dans la partie II du Dossier d'Appel d'offres.

2. Allotissement

Le marché est présenté en lot unique et est divisible.

3. Financement

Le présent marché est financé sur les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

4. Conditions de participation

La participation au présent marché, est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour son exécution.

Ne peut participer à cet appel d'offres, toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la BRB énumérés à l'article 8 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site www.brb.bi.

5. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le Dossier d'Appel d'Offres sera constitué par les documents suivants :

- Le présent Avis d'Appel d'Offres ;
- Les spécifications techniques ;
- Le bordereau des prix.

*

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès la publication du présent Avis d'Appel d'Offres, auprès du Service Logistique & Patrimoine, Bureau n° 2.08, Tél. (+257) 22 22 40 98, et obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de **cent dollars américains (USD 100)** pour les soumissionnaires étrangers, ou l'équivalent en francs Burundi pour les soumissionnaires locaux au compte n° 9829/000 « Récupérations diverses » ouvert dans les livres de la BRB.

7. Garantie de soumission

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée, d'un montant égal à **mille dollars américains (USD 1000)** pour les soumissionnaires étrangers, ou l'équivalent en francs Burundi pour les soumissionnaires locaux. La garantie de soumission sera restituée au soumissionnaire non gagnant après notification du marché. Elle ne sera pas restituée au soumissionnaire retenu qui se désistera. Le soumissionnaire gagnant devra aussi s'engager à une garantie bancaire de bonne exécution équivalant à cinq pour cent (5%) du montant total du marché.

8. Présentation des offres

Les offres rédigées en français et accompagnées des différents documents exigés (voir point 10), seront envoyées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et seront présentées dans deux (2) enveloppes fermées et séparées comportant respectivement les mentions « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** ».

Les enveloppes sous pli fermé contenant les offres seront envoyées ou déposées à l'adresse ci-après :

Banque de la République du Burundi
1, Avenue du Gouvernement
B.P. 705 Bujumbura
Tél. (+257) 22 20 40 00/Fax. (+257) 22 22 31 28
E-mail : brb@brb.bi

Outre cette adresse, l'enveloppe portera les inscriptions suivantes : « **Offre pour l'acquisition du matériel de traitement d'or : A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres** ».

L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation mentionnée ci-dessus ne pourra pas être acceptée.

de

9. Monnaies de soumission et de règlement

Le montant de soumission toutes taxes comprises est libellé entièrement en Dollars Américains (USD) pour les soumissionnaires de droit étranger, et en francs Burundi (BIF) pour les soumissionnaires de droit burundais.

10. Contenu des offres

L'offre technique devra contenir les documents suivants :

- Une lettre de soumission signée par une personne ayant les pouvoirs d'engager la société soumissionnaire, accompagnée d'une procuration écrite authentifiée par le notaire en cas de délégation ;
- L'adresse physique et le (s) numéro (s) de téléphone du soumissionnaire ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire ;
- Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- L'original d'une attestation de non redevabilité valide délivrée par l'autorité fiscale ;
- Le Certificat d'enregistrement à la TVA ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- La garantie bancaire de soumission ;
- Preuve d'achat du DAO ;
- Trois (3) références techniques des marchés similaires exécutés avec preuves à l'appui.

L'offre financière devra contenir les documents suivants :

- La lettre de soumission financière ;
- Le bordereau de prix, comprenant tous les droits et taxes payables au Burundi.

L'absence de l'un des documents énumérés ci-dessus et la présentation d'un document non signé constituent une cause de rejet de l'offre.

11. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendrier à compter dès la date d'ouverture des offres

12. Le délai de livraison

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix jours (90) jours calendrier. Il commence à courir le jour de la signature du contrat.

13. Dépôt et ouverture des offres

Les offres sous plis fermés, doivent parvenir au Secrétariat de la Direction de la Banque (5ème étage) au plus tard le 05/11/2021 à 10 heures. Passé ce délai, aucune offre ne sera reçue.

L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10h30 minutes, dans la salle des réunions de la BRB située au 4^{ème} étage, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

14. Evaluation des offres

La BRB informe tout soumissionnaire que l'analyse des offres se fera de manière indépendante.

L'analyse des documents administratifs, des offres technique et financière se fera par la BRB qui établira une note globale pour chaque soumissionnaire sur les bases suivantes :

-La conformité des documents administratifs, des spécifications techniques et le respect des délais de livraison seront cotés à 70% ;

N.B : Une note minimum de 65% est exigée pour passer à l'ouverture et à l'analyse des offres financières.

-L'offre financière : 30%

La décision sera notifiée à chaque adjudicataire concerné par écrit.

15. Modalités de paiement

Le paiement interviendra cinq (5) jours ouvrables après livraison conforme et complète du matériel concerné. Le paiement sera effectué par virement bancaire ou transfert au compte indiqué par le fournisseur.

16. Droit applicable

Le présent marché est régi par le Droit Burundais, en particulier le Règlement de passation des marchés de la BRB, disponible sur le site www.brb.bi

17. Les renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires concernant le présent Avis d'Appel d'Offres peuvent être obtenus au service Logistique et Patrimoine de la BRB à l'adresse mentionnée ci-dessus au point 6.

Fait à Bujumbura, le 11 octobre 2021.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Cécile MINANI


Directrice de l'Administration
et de la Comptabilité.



Pascal NYABENDA


2^{ème} Vice-Gouverneur